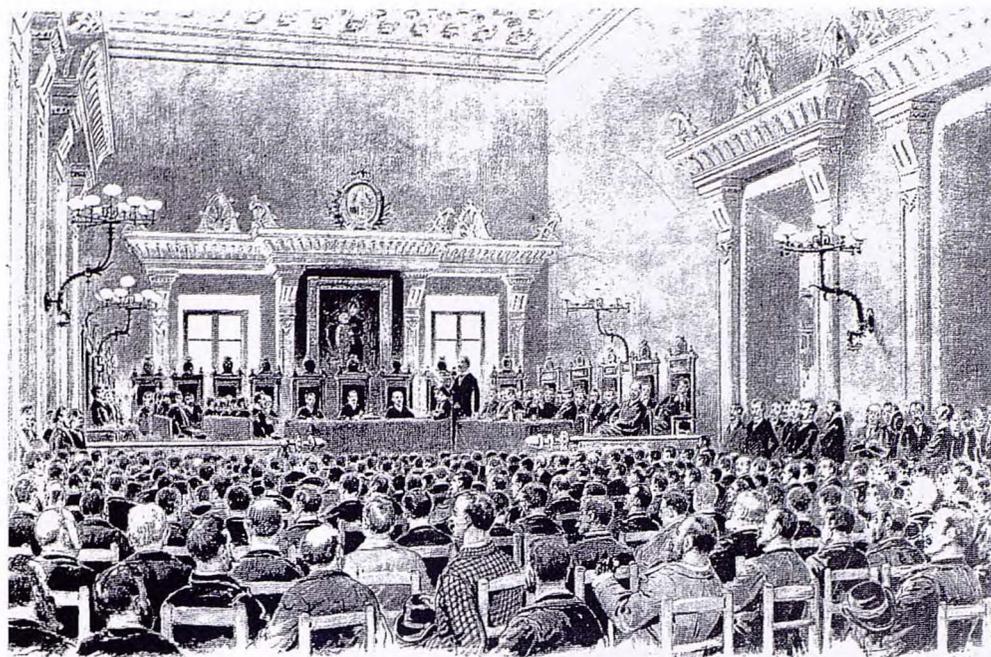


DE NOUVELLES BASES POUR LA CATALOGNE



© INSTITUT MUNICIPAL D'HISTÒRIA

ASSEMBLÉE CATALANISTE DE 1892 À MANRESA. DESSIN DE J. PAHISSA

LES “BASES DE MANRESA” SONT CONSIDÉRÉES COMME LE PREMIER PROJET POLITIQUE DU NATIONALISME CATALAN DEPUIS 1714 –ANNÉE DE LA DÉFAITE HISTORIQUE DE LA CATALOGNE. À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LEUR PROCLAMATION, UNE QUINZAINE D'ORGANISATIONS CIVIQUES ONT ÉLABORÉ UN NOUVEAU TEXTE, DE NOUVELLES BASES PRÉSENTANT UN GRAND PROJET D'AVENIR POUR LE PEUPLE CATALAN.

CLIMENT FORNER POÈTE

Une série d'organisations et d'associations civiques ont élaboré un texte intitulé “Bases per al futur nacional de Catalunya”. On espère que ce texte, qui a déjà obtenu l'appui de bon nombre de citoyens, recueille encore davantage de suffrages, le plus possible, et soit assumé par le Parlement de Catalogne où sont représentés les principaux partis politiques. Ceci est du moins ce que souhaitent ses auteurs. Cependant, avant de parler de ce texte,

il convient de faire un peu d'histoire. Pour commencer, le document en question porte le nom de “bases” ou “principes” car il fait référence aux anciennes “Bases de Manresa”, dont on célèbre cette année le centenaire. Celles-ci furent approuvées lors de la 1^e Assemblée de l'*Unió Catalanista* tenue dans la capitale du Bages, du 25 au 27 mars 1892. Conformément à leur titre réel, “Bases per a la Constitució Regional Catalana”, elles peuvent être considérées comme le premier projet politique du natio-

nalisme catalan depuis 1714, année de la défaite historique de la Catalogne et de sa honteuse soumission à la Castille, la puissance victorieuse. Ce n'est que depuis l'instauration de la démocratie qu'elle a pu commencer à se remettre de ce désastre, qui écrasa le pays jusqu'à la mort du général Franco en 1975 et dont la célébration annuelle du Onze de Septembre constitue un souvenir permanent plus ou moins festif et revendicatif selon les circonstances. Il n'est pas étonnant donc que le peuple catalan soit



PRÉSENTATION DE LA COMMISSION DU CENTENAIRE DES BASES DE MANRESA

© ELOI BONJOCH

invité à profiter de cette nouvelle et, souhaitons-le, définitive reprise pour accroître sa conscience nationale et obtenir de nouvelles conquêtes lui permettant d'atteindre le degré de souveraineté lui correspondant, la souveraineté digne de son histoire. C'est la raison pour laquelle les nouvelles bases ne se limitent pas à célébrer ce centenaire, comme le fit solennellement le gouvernement catalan au complet en se rendant à Manresa à la fin du mois de mars dernier. Désireuses de dépasser les anciennes nostalgies et d'affronter l'avenir, elles constituent en outre un ambitieux projet de futur.

Les 17 bases ou chapitres du premier document ont été réduites à 15 et regroupées sous le titre de "Catalunya". Elles pourraient être résumées comme suit.

1^e: la Catalogne doit devenir un État souverain.

2^e: elle doit être libre d'établir les relations internationales qu'elle désire avec des organisations telles que les Nations unies.

3^e: elle doit faire partie de la Communauté européenne avec tous les droits et devoirs que cela implique.

4^e: elle doit établir de nouvelles rela-

tions avec les autres peuples d'Espagne dans la liberté et solidarité.

5^e: elle doit exercer les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, et être la seule responsable de son administration.

6^e: elle doit percevoir ses impôts et disposer de ses ressources financières, ainsi qu'élaborer sa politique économique, sociale et d'emploi.

7^e: elle doit régler le régime sanitaire et de la sécurité sociale.

8^e: elle doit pouvoir défendre son territoire et garantir la sécurité intérieure, tout en contribuant à la paix et à la sécurité en Europe et dans le monde.

9^e: elle doit déterminer l'utilisation et l'organisation de ses territoires et veiller à la protection de l'environnement et de la nature.

10^e: elle doit avoir pour seule langue officielle et publique le catalan, tout en garantissant les droits linguistiques des personnes en parlant une autre. L'ararnais continuera d'être la langue officielle du val d'Aran.

11^e: elle développera l'identité culturelle et mènera à terme une politique scientifique et technologique.

12^e: elle doit pouvoir définir son modèle d'éducation en accord avec sa tradition pédagogique.

13^e: elle doit se constituer en tant qu'espace national de communication en catalanisant les moyens d'information sociale, tout en respectant les droits personnels de tous les citoyens.

14^e: elle doit apporter son concours aux organisations non gouvernementales (ONG); elle doit posséder, par exemple, son propre Comité olympique.

15^e: elle doit mettre en place sa politique d'immigration, en évitant les discriminations sociales et encourageant un modèle de société libre et solidaire.

Ceci constitue en gros le contenu des nouvelles bases qui, comme on peut le constater, sont plus ambitieuses que les anciennes et, surtout, plus expérimentales. Contrairement à ces dernières, deux circonstances décisives jouent en leur faveur: l'existence en Espagne d'un régime démocratique consolidé et le nouveau climat européen si propice à la reconnaissance des nations opprimées. Il est manifeste qu'elles dénoncent aussi de manière implicite les limitations théoriques et pratiques de l'actuel Statut d'autonomie (1979). Voici les trois derniers paragraphes du nouveau document:

"En conséquence, nous demandons au peuple catalan, à ses institutions, à ses



© ELOI BONJOCH

PARLEMENT CATALAN

forces politiques et aux organismes et associations de tout genre d'agir de façon décidée, pacifique et démocratique en vue d'atteindre ces objectifs.

Nous demandons au peuple espagnol, aux autres peuples d'Europe et du monde, et à leurs représentants, de reconnaître le droit de la nation catalane à la souveraineté.

Nous demandons que les Nations unies et autres institutions internationales reconnaissent notre légitime aspiration à faire directement partie de la communauté des nations, en vue de contribuer à l'affermissement de la démocratie, à l'instauration de la justice, à l'élargissement des libertés et à la consolidation de la stabilité, de la gouvernabilité et de la paix".

Des pétitions qui devraient être écoutées. Un long rêve qui devrait se faire réalité. De nouvelles bases sur lesquelles on pourrait édifier le futur du peuple catalan. Le chemin, en tout cas, ne sera pas facile, reconnaissons-le. On bute d'entrée contre trois difficultés. En premier lieu, il n'y a pas, semble-t-il, assez de volonté d'être de la part des citoyens en général, à moitié par inconscience ou ignorance, à moitié par rejet des immigrés castillans encore si peu

intégrés. Il faudra voir dans quelle mesure ceux-ci accepteront, par exemple, une invitation les engageant autant que celle-ci. En second lieu, il existe une trop grande désunion entre les partis politiques se déclarant catalans, péché que l'on peut considérer maintenant comme endémique. Troisièmement, l'actuel État espagnol, bien que se vantant d'être démocratique, n'accédera que difficilement à certaines demandes aussi justes et raisonnables soient-elles; d'entrée, comme cela se produit malheureusement une fois sur deux, il manifeste envers la Catalogne une incapacité de compréhension identique ou ressemblant fort à celle que démontreraient les régimes dictatoriaux antérieurs. Cependant, outre le contexte européen auquel nous faisons allusion plus haut, il existe d'autres conjectures susceptibles de jouer en faveur de la nation catalane en tant que telle. Nous faisons allusion au prestige international acquis par la Catalogne à la force du poignet, jour après jour; à la célébration à Barcelone cet été des Jeux Olympiques, même s'il a fallu beaucoup lutter pour que ses symboles nationaux, tels que l'hymne et le drapeau, puissent être présents sur le stade de Montjuïc; ou

encore au nouvel élan pastoral de l'Église catholique, inspiré évidemment par des motifs évangéliques, qui vient d'annoncer officiellement la célébration d'un concile provincial de la Tarraconense (la province ecclésiastique qui se libéra de Narbonne il y a 900 ans et regroupe actuellement les autres diocèses catalans). L'Église, on le sait, a grandement contribué à la gestation de la Catalogne en tant que peuple tout au long de sa longue histoire, notamment aux moments les plus difficiles et déterminants. Rappelons qu'au milieu du siècle dernier son soutien au phénomène connu sous le nom de *Renaixança* fut décisif.

La comparaison suivante aiderait peut-être à comprendre de l'extérieur le dénommé "problème catalan", qui est loin d'être résolu. C'est comme un roi qui aurait été détrôné par la force et qu'on obligerait, au moment de recouvrer ses droits, à devenir mendiant, et encore de bonne grâce. Ou ce qui est pire, comme je le dis moi-même dans un de mes poèmes: "Le peuple souverain est aujourd'hui un serf attaché à la glèbe; / les barres, les barreaux d'or de sa prison, et lui, un chien / de mort se contentant de quignons de pain". ■